

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)**

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Tenenkou
Commune urbaine de Tenenkou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE TENENKOU

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Octobre 2006

Première partie

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

1. Contexte :

La commune urbaine de Tenenkou connaît depuis quelques années des difficultés qui ont pour noms : faible pluviométrie, attaque des déprédateurs (oiseaux granivores criquets et autres nuisibles des cultures céréalières et maraîchères). A cela s'ajoute l'exode rural ou le départ en aventure vers les pays d'Afrique Centrale des bras valides et dont les conséquences sont sans nul doute l'insécurité alimentaire grandissante, la diminution de la production animale.

2. justification :

Pour palier à cette crise alimentaire et dont les conséquences sont très facheuses, la commune urbaine de Tenenkou a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire qui s'étend sur 5 ans c'est à dire de 2005 à 2009. Ce plan vise à redonner à la commune un outil pour gérer la crise céréalière à tout moment.

II - METHODOLOGIE :

Le plan est élaboré sur une approche participative impliquant les élus, les citoyens et acteurs au développement de la commune. Les opérations de planification ont commencé par des assemblées générales au niveau des quartiers et qui se sont terminées par des restitutions.

Comme étapes, il y a des assemblées sur l'atelier de planification de la sécurité alimentaire suivi du diagnostic, des concertations et planification, élaboration et validation du plan de sécurité alimentaire.

IV. SITUATION DE REFERENCE:

1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES :

La commune urbaine de Tenenkou est située dans la bande sahélienne mais aussi à l'intérieur du delta central de la zone inondée du défluent du Fleuve Niger (le Diaka). La saison des pluies dure moins de quatre (4) mois. La pluviométrie annuelle est assez faible ; la végétation est de type sahélien dominé par des arbustes épineux. Malgré les efforts déployés par l'Etat et les partenaires au développement, la commune souffre aujourd'hui du manque d'eau potable pour la population même si quelques bornes fontaines sont installées mais non d'abord fonctionnelles.

La nappe phréatique est d'environ 15 à 30 m de profondeur, il faut cependant noter l'existence des mares temporaires.

2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES :

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (avril 1998) la population de la commune urbaine de Tenenkou, s'élève à 9433 habitants en 2006. Les ethnies de la commune sont : les peuhls et les rimaïbés, les bozos, les bambaras, les bellas et quelques minorités de Maures et Tamacheqs.

3- CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES :

Les principales activités économiques sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Elles sont pratiquées à faible échelle L'agriculture est cependant fortement tributaire de la pluviométrie. Les autres contraintes principales sont les dégâts des déprédateurs et la pauvreté des sols. Le riz est la culture dominante. La commune urbaine de Tenenkou est à vocation agrosylvopastorale. Les espèces animales élevées sont : les bovins les ovins, les caprins, les asins, et la volaille.

Il y a une foire hebdomadaire dans la commune.

Deuxième partie

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE URBAINE DE TENENKOU

I. PLAN D ACTIONS

OBJECTIF GENERAL : Assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune urbaine de Tenenkou

PILIER	CONTRAINTE	OBJECTIF SPECIFIQUE	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLE
DISPONIBILITE	Insuffisance de la crue	Assurer la mise en eau de la plaine	80% des champs sont inondés pendant la crue	Curage du canal Tenenkou - Penga	Population, mairie, partenaire	Maire
	Pauvreté des terres cultivées	- vulgariser les techniques de production du compost	- les coopératives des agriculteurs maîtrisent les techniques de compostage	Formation des paysans aux techniques du compostage	Secteur agriculture, coopérative agriculteur et mairie	Maire
	Faible niveau d'équipement des paysans	- améliorer les conditions de travail des paysans	- toutes les coopératives des agriculteurs bénéficient du crédit agricole	Information et sensibilisation les structures coopératives sur le contenu de la loi régissant la coopérative et les mettre en relation avec les institutions financières	Action sociale, coopérative, mairie	Maire

	Insuffisance de semences sélectionnées	Approvisionner les paysans en semences sélectionnées	Les paysans disposent et produisent des semences sélectionnées	Formation des paysans	Secteur agriculture, coopérative agriculteur,	Maire
	Insuffisance de semences sélectionnées	Approvisionner les paysans en semences sélectionnées	Les paysans disposent et produisent des semences sélectionnées	Achat des semences	Secteur agriculture, coopérative agriculteur,	Maire
	Insuffisance de semences sélectionnées	Approvisionner les paysans en semences sélectionnées	Les paysans disposent et produisent des semences sélectionnées	Multiplication des semences	Secteur agriculture, coopérative agriculteur,	Maire
	Divagation des animaux	Réduire les dégâts des animaux	Les conflits dus aux dégâts des animaux ont diminués	Sensibilisation des éleveurs	Maire, éleveur Dioro	Maire
	Divagation des animaux	Réduire les dégâts des animaux	Les conflits dus aux dégâts des animaux ont diminués	Délimitation des gîtes et pistes	Maire, éleveur Dioro	Maire

	Divagation des animaux	Réduire les dégâts des animaux	Les conflits dus aux dégâts des animaux ont diminués	Construction d'une fourrière	Maire, éleveur Doro	Maire
	Stagnation des eaux de pluies	Améliorer le cadre de vie de la population	Les eaux de ruissellement sont bien drainées	Creusement des canaux de drainage	Population, mairie, partenaire	Maire
	Insuffisance de semences sélectionnées	Approvisionner les paysans en semences sélectionnées	Les paysans disposent et produisent des semences sélectionnées	Vulgarisation des semences	Secteur agriculture, coopérative agriculteur,	Maire
ACCESSIBILITE	-pistes impraticables pendant les quatre (4) mois d'hivernage,	Aménager les pistes rurales,	Praticabilité des pistes rurales,	Construction des pistes rurales,	L'Etat, mairie	Maire
UTILISATION	Difficultés de conservation des produits alimentaires	Créer les conditions optimales de conservation des aliments	une source d'énergie existe	Electrification de la ville	AMADER, coopérative éleveur, mairie	Maire

	Difficultés de conservation des produits alimentaires	Créer les conditions optimales de conservation des aliments	Une chaîne de froid existe et est opérationnelle	Construction d'une chaîne de froid	AMADER, coopérative éleveur, mairie	Maire
	Faible niveau de revenu des populations	Promouvoir les activités génératrices de revenu	30 tonnes de légumes sont produites annuellement	Approvisionnement en semences maraîchères aux maraîchers	Maraîchers, mairie, partenaires	Maire
	Mauvaise gestion des aliments	Assurer la bonne gestion des stocks	Les stocks sont bien gérés	Sensibilisation des utilisateurs	Chef de ménages, les femmes, mairie	Maire
STABILTE	Faible niveau de stockage	Assurer la sécurité alimentaire	Les produits sont disponibles sur le marché	Construction de banques de céréales	Secteur agricole, mairie	Maire
	Vente abusive pendant la récolte	Prévoir un stock de sécurité familiale	Les stocks de sécurité familiale sont réalisés	Sensibilisation des producteurs sur la nécessité de mise en place de stock de sécurité alimentaire	Secteur agriculture, mairie, coopérative agriculteur	Maire

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIERES	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
D I S P O N I B I L I T E	Curage 6 km du canal Tenenkou - Penga	5 km de canal de sont curés	3.000	3.000	-	-	-	-	Tenenkou et Penga
	Formation des paysans aux techniques du compostage	65% des paysans	1.500	-	750	-	750	-	Tenenkou
	Information et sensibilisation les structures coopératives sur le contenu de la loi régissant la coopérative	Une coordination des coopératives est créée	500	500	-	-	-	-	Tennekou
	mettre en relation avec les institutions financières	50% des coopératives connaissent les institutions financières	500	500	-	-	-	-	Tenenkou

D I S P O N I B I L I T E (SUITE)	Formation des paysans pour la production des semences	20 paysans sont formés et produisent de la bonne semence	1.000	500	-	-	500	-	Tenenkou
	Achat des semences	80% des paysans payent les semences	500	-	500	-	-	-	Tenenkou
	Multiplication des semences	20 paysans produisent les semences	500	500	-	-	-	-	Tenenkou
	Sensibilisation des éleveurs	80% des éleveurs sont sensibilisés	100	100	-	-	-	-	Tenenkou
	Délimitation des gîtes et pistes	5 gîtes et 4 pistes sont délimitées	3.000	3.000	-	-	-	-	Tenenkou
	Construction d'une fourrière	Une fourrière construite	5.000	-	5.000	-	-	-	Tenenkou
	Creusement des canaux de drainage	3 km de canaux de drainage sont creusés	6.000	-	6.000	-	-	-	Tenenkou
	Vulgarisation des semences	80% des paysans utilisent les semences vulgarisées	500	-	500	-	-	-	Tenenkou

ACCESSIBILITE	Construction des pistes rurales,	15 km de pistes rurales sont réalisés	15.000	-	7.000	-	-	8.000	Tenenkou
UTILISATION	Electrification de la ville	La ville est électrifiée	60.000	-	60.000	-	-	-	Tenenkou
	Construction d'une chaîne de froid	Une chaîne de froid existe	10.000	-	-	-	-	10.000	Tenenkou
	Approvisionnement en semences maraichères aux maraichers	30 tonnes de légumes sont produites	1.000	-	-	1.000	-	-	Tenenkou
	Sensibilisation des utilisateurs	60% de la population planifient le stock annuel	100	-	-	100	-	-	Tenenkou
STABILITE	Construction de banques de céréales	Construction d'une banque de céréale	6.000	-	6.000	-	-	-	Tenenkou
	Sensibilisation des producteurs sur la nécessité de mise en place de stock de sécurité alimentaire	80% de la population sont sensibilisées	100	100	-	-	-	-	Tenenkou
TOTAL			114.300	8.200	85.750	1.100	1.250	18.000	

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUT PAR SOURCES DE FINANCEMENT				
			COMMUNE	ETAT	PTF	POP	AUTRES
DISPONIBILIT E	Curage 6 km du canal Tenenkou - Penga	3.000	300	-	2.550	150	-
	Formation des paysans aux techniques du compostage	1.500	300	-	1.200	-	-
	Information et sensibilisation les structures coopératives sur le contenu de la loi régissant la coopérative	500	100	-	400	-	-
	mettre en relation avec les institutions financières	500	250	-	250	-	-
	Formation des paysans pour la production des semences	1.000	200	100	700	-	-
	Achat des semences	500	50	50	400	-	-
	Multiplication des semences	500	50	50	400	-	-
	Sensibilisation des éleveurs	100	10	20	70	-	-
	Délimitation des gîtes et pistes	3.000	300	1.200	1.500	-	-
	Construction d'une fourrière	5.000	1.000	1.500	2.500	-	-
	Creusement des canaux de drainage	6.000	1.800	-	3.900	300	-
	Vulgarisation des semences	500	50	50	400	-	-

ACCESSIBILITE	Construction des pistes rurales,	15.000	3.000	6.000	6.000	-	-
	Electrification de la ville	60.000	12.000	24.000	24.000	-	-
UTILISATION	Construction d'une chaîne de froid	10.000	1.000	-	8.500	500	-
	Approvisionnement en semences maraichères aux maraichers	1.000	200	400	400	-	-
	Sensibilisation des utilisateurs	100	10	40	50	-	-
STABILITE	Construction de banques de céréales	6.000	1.200	-	4.800	-	-
	Sensibilisation des producteurs sur la nécessité de mise en place de stock de sécurité alimentaire	100	20	40	40	-	-
TOTAL		114.300	21.840	33.450	58.060	950	0

IV. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

1. Mise en place d'outils de planification annuelle

La commune élaborera annuellement un calendrier de réalisation détaillé des actions/projets. Cette activité se fera avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement au cours des rencontres. A ces rencontres sera également présenté l'état d'exécution annuelle (financier et technique) du plan de sécurité alimentaire. Ce qui permet l'actualisation des données. Les commissions de travail seront mises à profit pour faire ces différentes activités.

2. Mesures de suivi

Un système de suivi technique et financier sera mis en place pour permettre la bonne exécution du plan de développement.

- **Suivi financier**

Le suivi financier sera effectué par un comité créé à cet effet au niveau communal. La définition des tâches de ce comité va lui permettre de faire une analyse de la situation financière de la commune en lien avec l'exécution des actions. Ce suivi se base sur une planification déjà faite quant aux contributions des parties intervenant dans Le financement des actions.

Le suivi financier est facilité par la collaboration entre les agents financiers de la mairie et Le comité.

- **Suivi technique**

Le suivi technique sera fait par un autre comité au niveau communal. Il sera composé de préférence par les organisations de la société civile et les agents techniques (secrétaire général et services déconcentrés de l'Etat au niveau communal, sous-préfet., les animateurs villageois qui ont fait les diagnostics villageois...) pour assurer une dynamique de collaboration et une synergie d'actions entre les différents acteurs. Des outils techniques seront mis à la disposition de ce comité pour faciliter son travail.

Un mécanisme de suivi sera imaginé pour les populations afin de leur permettre de suivre l'exécution du plan de développement.

3. Mesures de concertation et de consultation Des partenaires et de la population (stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan)

Avant et pendant la réalisation des actions du plan, les populations bénéficiaires seront concertées et consultées afin de permettre leur participation.

Le conseil communal reste convaincu que l'appropriation des investissements réalisés et leur durabilité implique l'implication et la participation des acteurs concernés.

Les mesures de concertation et de consultation restent des éléments importants, sinon obligatoires dans la mise en œuvre des actions de développement communal.

Le conseil communal s'oblige conformément aux textes en vigueur à consulter les chefs de villages et conseillers et recueillir leurs avis sur toutes les questions de développement qui nécessitent leur participation.

La considération du genre fera partie aussi des stratégies de mise en œuvre du plan.

Les partenaires au développement qui soutiennent de façon considérable les actions de développement communal seront consultés suivant les périodicités à définir. Leur concertation nécessite la mise en place d'un cadre approprié.

4. Mesures d'information/communication/diffusion

Le bureau communal, responsable de l'exécution du plan de développement communal, développera des mécanismes d'information, de communication et de diffusion du plan.

Pour ce faire, les canaux de communication et d'information seront adaptés aux besoins des populations et d'autres acteurs à informer.

Au-delà des radiodiffusions, des débats seront organisés à l'image d'un espace d'interpellation démocratique pour asseoir un véritable échange entre les populations et l'institution communale.

5. Autres mesures prévues

- Stratégies spécifiques à la mobilisation des ressources internes

Le conseil communal de....., dans sa démarche de mobilisation des ressources internes, privilégie l'information et la communication avec les contribuables à travers :

- Des communiqués radio
- Des avertissements déterminant les impôts et taxes fiscales de chaque village suivi d'un chronogramme de recouvrement
- Des comptes rendus périodiques suite à des rencontres mensuelles édifiant les populations sur la situation de recouvrement par village aux chefs de village.

En outre, IL va créer une émulation entre les villages en félicitant les villages bons payeurs à travers des communiqués radiodiffusés

En fin, Le conseil communal, compte tenu malgré tout de la faiblesse des ressources de la commune, développera une stratégie qui conditionne dans la mesure du possible la réalisation d'un investissement dans un village au paiement des impôts et taxes par Le village concerné. Des efforts seront déployés pour assurer à l'équipe de recouvrement des impôts des conditions lui permettant de jouer efficacement son rôle.

D'autres mesures qui ne sont pas des moindres seront définies, notamment :

- L'organisation des comités de Gestion Scolaire (CGS)
- La redynamisation des Associations de Parents d'Elève (APE)
- La collaboration entre Le conseil communal, ses commissions de travail et les organisations de la société civile suivant les actions à réaliser. Cela passe nécessairement par Le renforcement des capacités de ces acteurs à mieux jouer leurs rôles.

L'entretien et la gestion des investissements demeure pour Le conseil communal l'une des mesures garantissant la durabilité des investissements. A cet effet, il sera constitué autour de chaque investissement, dans la mesure du possible, des structures de gestion appropriées pour chaque investissement.

- **Stratégie d'intercommunalité**

Dans la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire , et compte tenu de la faiblesse de ressources, la commune développera, autant que possible, des stratégies visant à favoriser l'intercommunalité avec les communes voisines, notamment en matière d'éducation, de santé , d'aménagement et surtout de gestion des ressources naturelles.